



COMMUNIQUE DU 15 FEVRIER 2010

CHRISTIAN SAOUT ET LA COMMISSION LEGMANN : OUT ?

L'UNION COLLEGIALE, tout en se joignant au mouvement de protestations à l'encontre des propos tenus par Mr Christian SAOUT à qui un recours judiciaire accorderait cependant trop d'honneur et flatterait par trop son égo démesuré, émet surtout de grandes réserves sur la composition de la commission chargée « d'inventer un nouveau modèle de soins de premier recours qui fasse toute sa place à la médecine libérale » : un ex-postier ex-magistrat administratif ne faisant pas honneur à son corps professionnel et tentant d'en salir un autre, un député dentiste connu pour son hostilité systématique envers le corps médical libéral, des « administratifs » en quantité, 2 médecins attachés aux maisons médicales, le tout sous la houlette d'un médecin radiologue grand défenseur de la vaccination de masse H1N1.

L'UNION COLLEGIALE se félicite par ailleurs de la position des 6 associations de patients de POLE MOST qui ne se sont pas reconnues dans « l'exhibitionnisme provocateur » du président du CISS.

Leur communiqué accrédite la décision d'UNION COLLEGIALE de privilégier une relation de confiance entre patients et médecins dans le but de permettre un accès pour tous à des soins de qualité dans le respect du libre choix thérapeutique.

Dr Meyer SABBAH
PRESIDENT DE L'UNION COLLEGIALE
06 12 55 29 63